

# Les marques et graffiti sur poteries de l'Égypte pré- et protodynastique.

Perspectives de recherches à partir de l'exemple d'Adaïma

*Gaëlle Bréand, EHESS, Centre d'anthropologie, Toulouse*

Durant les quinze années de fouilles qui se sont succédé sur le site d'Adaïma entre 1989 et 2003, des milliers de tessons et de nombreux pots de terre cuite plus ou moins complets ont été mis au jour. Certains de ces pots portent des signes incisés d'apparence géométrique ou figurative. Ces signes sont identifiés comme « marque » ou « graffiti » selon le moment où ils ont été réalisés sur le support. Ainsi, les marques sont incisées avant cuisson du récipient sur l'argile fraîche et humide alors que le graffiti est incisé après cuisson, c'est-à-dire à tout moment de la durée d'utilisation du pot. On observe ces signes sur l'ensemble des catégories de céramiques qui correspondent à la durée d'occupation du site, depuis Nagada IC jusqu'à la fin de la 3<sup>e</sup> dynastie. Cependant, des nuances existent selon les phases chronologiques concernées, les secteurs fouillés et selon qu'il s'agit de « marque » ou de « graffiti ». Leur nombre total s'élève à 979. La plupart des grands sites pré et protodynastiques fouillés depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle en Égypte font état de corpus plus ou moins importants de tels documents, essentiellement localisés en Haute et Moyenne Égypte. Les récentes campagnes menées sur des sites protodynastiques situés dans le Delta complètent la carte géographique des premiers ensembles connus. De plus, cette pratique perdure durant la période pharaonique, jusqu'à la fin du Nouvel Empire. L'état incomplet des publications antérieures et le fait que ces signes n'ont été trouvés qu'en contexte funéraire ont réduit la vision de leur valeur heuristique et les possibilités d'interprétations qui découlent de leur analyse. Dès leur découverte, les marques et les graffiti ont été étroitement associés à la sphère économique et considérés comme les témoins d'une volonté d'organisation des biens diffusés, que ce soit la céramique ou son contenu. Paradoxalement, la question de leur valeur symbolique dans l'organisation funéraire a été écartée alors même que les signes et leurs supports étaient placés au sein d'ensembles sépulcraux.

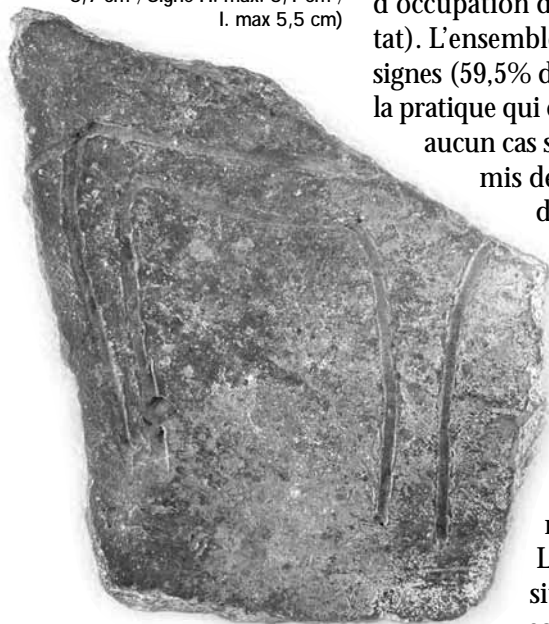
Jusqu'à présent, les hypothèses d'interprétation dont ces signes ont été l'objet n'ont pu aboutir à l'établissement de règles de fonctionnement en « système ». Et pour cause, outre le fait que la différenciation entre marque et graffiti n'est pas toujours évidente, leurs apparences sont très variées, allant du motif géométrique simple à composite en passant par la multiplication des signes sur un même objet, jusqu'au motif figuratif anthropomorphe ou animalier. Les formes sur lesquelles ils prennent place sont tout aussi différentes et varient selon les sites, ce qui rend tout essai de généralisation hasardeux. Enfin, leurs liens avec la naissance du système hiéroglyphique n'ont pu être clairement établis et restent encore le sujet de nombreuses interrogations.

À Adaïma, les marques et graffiti sur poteries sont issus à la fois de l'habitat et des nécropoles, ce qui permet de saisir un pan de leur évolution chronologique au sein des univers domestiques et funéraires, et d'établir des comparaisons entre ces deux contextes.

Les recherches en cours menées sur le corpus de ce site permettent d'entrevoir toutes les possibilités de discussions que cette question du marquage des pots suscite. La nécessité de ré-ouvrir ce dossier à la lumière des nouveaux éléments s'impose. Dans ce but, plusieurs étapes d'analyse peuvent être suivies afin d'ouvrir certaines pistes. Ces dernières n'ont pas la prétention de mener à des réponses claires, mais proposent d'interroger le matériel en rapport avec toutes les données qui lui sont associées : contexte de découverte, identification de la forme et de la pâte du récipient support, disposition sur le pot, disposition du pot dans la tombe, etc. Les résultats préliminaires obtenus ont déjà permis de soulever nombre d'interrogations présentées ci-après. L'utilisation de modèles empruntés à l'anthropologie sociale pourrait enrichir le propos.

Fig. 1

AD90.0132. Décor marqué de quadrupède sur panse extérieure en pâte à plaquettes, secteur 1004, Nagada IC-III A (Tesson H. max. 7,9 cm ; l. max. 6,7 cm ; Signe H. max. 5,1 cm ; l. max 5,5 cm)



10 cm

### Les marques sur poteries

À Adaïma, le nombre total de marques réalisées avant cuisson s'élève à 647 signes, secteurs d'habitat et nécropoles confondus. Ce chiffre représente 66,2% du corpus total des signes. Les marques sur poteries appartenant au seul contexte d'occupation domestique sont au nombre de 516 (68,1% du corpus en habitat). L'ensemble de celles qui sont trouvées en contexte funéraire compte 131 signes (59,5% du corpus des nécropoles). Il convient de noter d'ores et déjà que la pratique qui consiste à marquer le pot d'un signe incisé avant cuisson n'est en aucun cas systématique ; en l'attente de chiffres précis, il est seulement permis de dire que les vases annotés représentent une faible proportion des effectifs de chaque catégorie céramique.

Les signes arborent en grande majorité une apparence géométrique plus ou moins simple. Une typologie est en cours d'élaboration. Seuls trois d'entre eux présentent un motif figuratif animalier comparable à un décor du point de vue de la taille et de la réalisation (Fig. 1). Le principal obstacle à notre analyse réside dans le fait que les exemples trouvés en habitat sont très fréquemment incomplets car les supports sont réduits à l'état de tesson. Deux exemples seulement permettent de poser la question de l'existence d'ostrakon. La répartition des signes selon les différents secteurs permet de situer leur période relative d'apparition sur le site dans les deux contextes principaux (habitat et nécropoles), et de donner une première image de leur utilisation spatio-temporelle.

Ainsi, la plus ancienne marque datable est localisée sur la nécropole de l'Ouest, dans la tombe S85, datée de Nagada IIIA1 (Fig. 2). Elle est disposée sur la lèvre d'une jarre en position d'offrande (S85/4) et consiste en une simple encoche rectiligne.

Considérant l'habitat, les marques sont absentes de la grande majorité des zones appartenant à la période Nagada II. Dans le détail, la présence de marques sur poteries en habitat semble très peu perceptible avant la fin de la période Nagada IIC, date à partir de laquelle la pratique semble se développer rapidement pour envahir le spectre céramique durant la période Nagada III. C'est ce que montrent les fouilles du secteur dit de la terrasse des limons dont les principaux vestiges datent de la fin de l'époque nagadienne. Ce secteur et les sondages associés comptabilisent 482 marques.

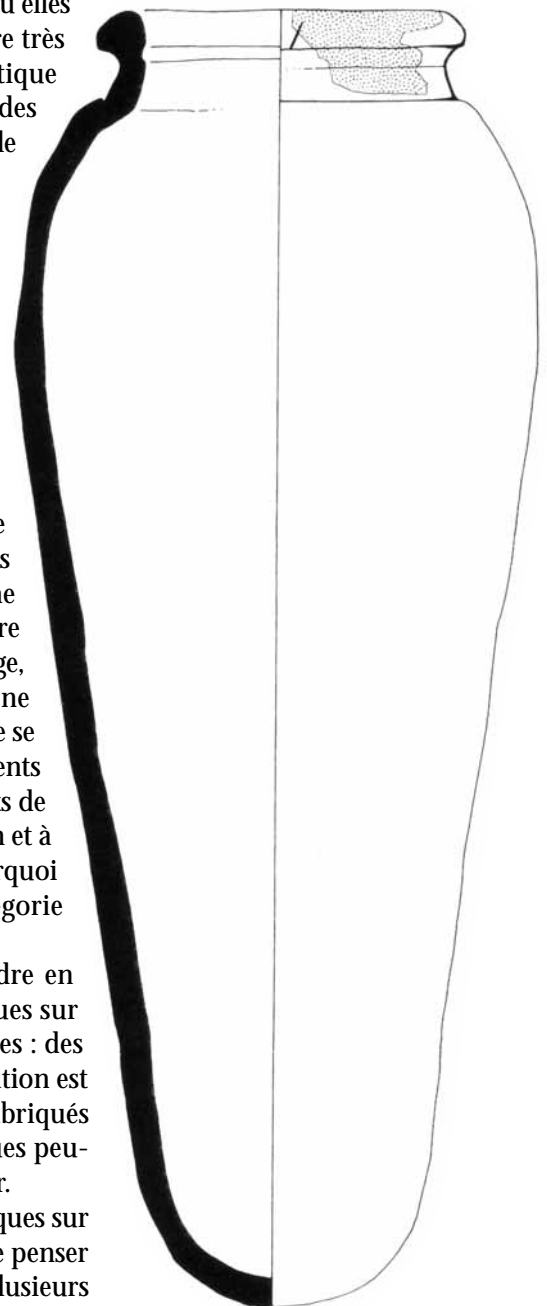
Dès lors, l'observation de la présence de marques sur poteries entre les deux contextes principaux permet de dater approximativement le moment où elles sont diffusées sur le site au début de la période Nagada III. Le nombre très élevé de marques sur la terrasse des limons incite à penser que la pratique est plus développée à la fin de Nagada III. Le contexte d'apparition des marques est donc celui de la période protodynastique, à partir de laquelle des changements sociaux, économiques et politiques importants sensibles à l'échelle de l'Égypte surviennent. Ces changements concernent notamment la sphère des échanges et du contrôle des biens qui circulent depuis Nagada II de façon plus ou moins élargie et plus ou moins organisée. À Adaïma, l'étude générale de la céramique montre certains changements qui semblent en accord avec ces bouleversements. En effet, contrairement à la période Nagada II, où les pots à cuire suggéraient une production domestique non standardisée, à la fin de la période prédynastique (fin Nagada III), la diversité rencontrée dans la production de récipients de cuisine suggère l'existence de plusieurs sources de production (Buechez, 2004). De même, les méthodes de stockage diffèrent d'une période à l'autre : au Nagada II, les structures indiquent la possibilité d'un mode de stockage individuel à court terme à l'intérieur de l'habitat ; au Nagada III, les silos creusés sur toute l'aire d'activités de la terrasse des limons attestent d'une autre forme de stockage, plus importante et peut-être plus collective, témoin possible d'une centralisation de la production (Buechez, 2004). Le système économique se modifie sensiblement. Dans ce cadre, pourquoi marque-t-on des récipients destinés au stockage et/ou au transport (formes fermées), des récipients de présentation (formes ouvertes), des pots à cuire utilisés à la préparation et à la cuisson des aliments et des moules à pain ? De la même façon, pourquoi certains signes sont similaires à d'autres sur des supports de catégorie morphologique différente ?

Afin d'analyser ce phénomène en profondeur, il importe de prendre en compte simultanément le signe et son support. À Adaïma, les marques sur poteries sont associées à différentes catégories morpho-fonctionnelles : des jarres qui apparaissent à la période Nagada III, des bols dont la fabrication est à cette époque de type *fine Marl*, quelques exemples de pots à cuire fabriqués en pâte à plaquettes et des moules à pain. Sur ces derniers, les marques peuvent se trouver tout aussi bien à l'intérieur du récipient qu'à l'extérieur.

La variété formelle des signes, les différents types de catégories céramiques sur lesquelles ils se trouvent et leurs différentes dispositions permettent de penser que ces signes pourraient appartenir non pas à un système, mais à plusieurs

Fig. 2

AD92.0093.  
Marque complète sur col de jarre extérieure en pâte calcaire, nécropole de l'Ouest, Nagada IIIA1 (Jarre H. 50,2 cm ; diam. max. 19,7 cm ; Signe L. 1,2 cm)



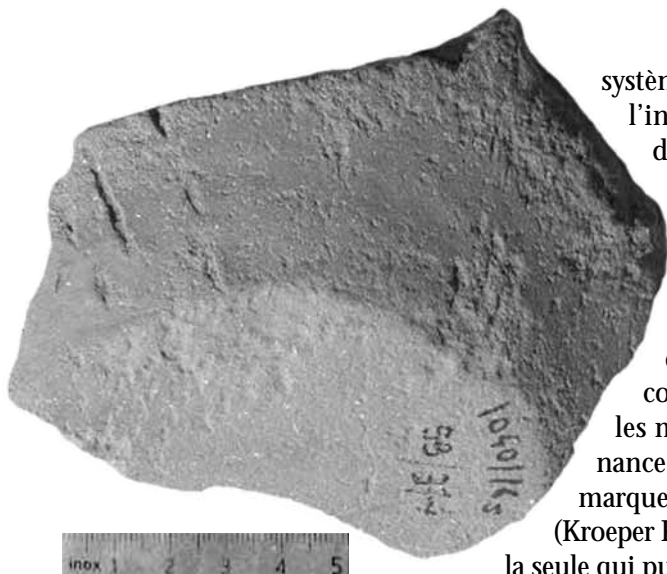
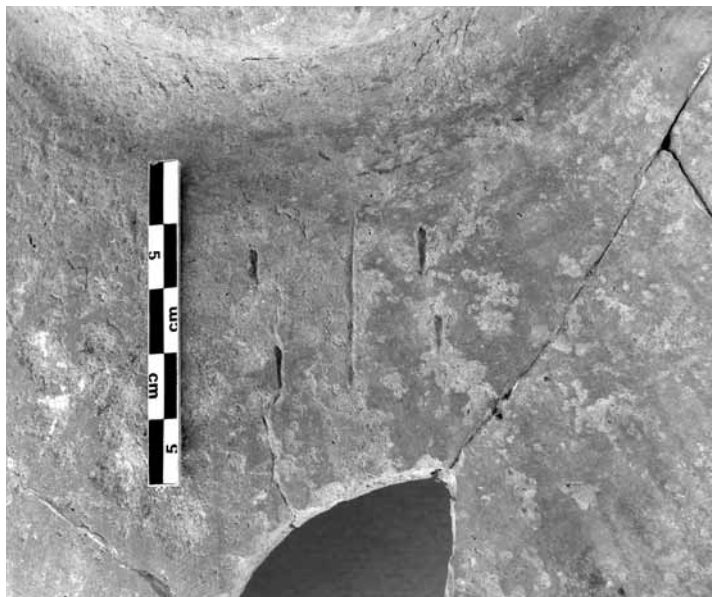


Fig. 3

AD99.0374. Marque incomplète sur bas de panse extérieure de forme ouverte à fond plat incomplète en pâte calcaire, terrasse des limons, Nagada III (Tesson H. max. 10,1 cm ; l. max. 11,8 cm ; Signe H. max. 3,2 cm ; l. max 2 cm)

Fig. 4

AD05.0148. Marque complète sur épaule de jarre extérieure incomplète en pâte calcaire, nécropole de l'Est, Nagada III (Jarre diam. max. 21,2 cm ; ouv. 7,4 cm ; Signe H. 2,7 cm ; l. 2,7 cm ; Tiret l. 0,9 cm)



systèmes de codage actifs synchroniquement. En conséquence, l'information véhiculée par le signe peut être interprétée différemment selon le critère d'observation.

Par exemple, les jarres marquées fabriquées principalement en pâte calcaire arborent des signes discrets, toujours disposés sur les parties hautes du récipient (lèvre, col, épaule) ; ainsi, c'est la visibilité immédiate du signe qui est recherchée. Il est alors possible d'assigner une fonction économique aux signes présents sur des récipients-contenants qui circulent tels que des jarres. La possibilité que les marques sur jarres d'Adaïma puissent indiquer la provenance du contenu, comme cela a pu être suggéré pour certaines marques sur jarres à vins étudiées sur le site de Minshat Abu Omar (Kroeper K., 2000) n'est pas exclue mais ce n'est pas systématiquement la seule qui puisse être entrevue.

En effet, certains signes sont clairement récurrents sur des types de récipients différents. C'est le cas de marques composites réalisées sous la forme d'un long trait rectiligne vertical toujours associé sur un ou ses deux côtés à des petits tirets verticaux alignés dont le nombre varie de un à trois maximum. On trouve principalement ce type de signe sur le bas des panses de formes ouvertes (bols) (Fig. 3), mais également sur une épaule de jarre trouvée dans la sépulture S948/1 (Fig. 4).

Ce type de signe apparaît donc à la fois sur des formes ouvertes et fermées, ce qui, dans ce cas précis, exclut la possibilité que la marque désigne un quelconque contenu, intransportable dans une forme de bol.

De plus, il existe des exemples de ce signe sur des épaules de jarres trouvées à Tell el-Farkha, dans le Delta (M. Jucha, communication personnelle). Ainsi, disposé sur un type de forme commun, il ne semble pas qu'il désigne alors le lieu de destination du contenant puisque ce type de signe est retrouvé sur deux sites très éloignés. Ces observations couplées - marques associées à des formes différentes et attestées sur des sites éloignés - sont peut-être l'indication que, dans ce cas, le signe marque le lieu de provenance du pot lui-même. Ce lieu en question pourrait être l'atelier de potiers d'où sont issus ces pots, puisque

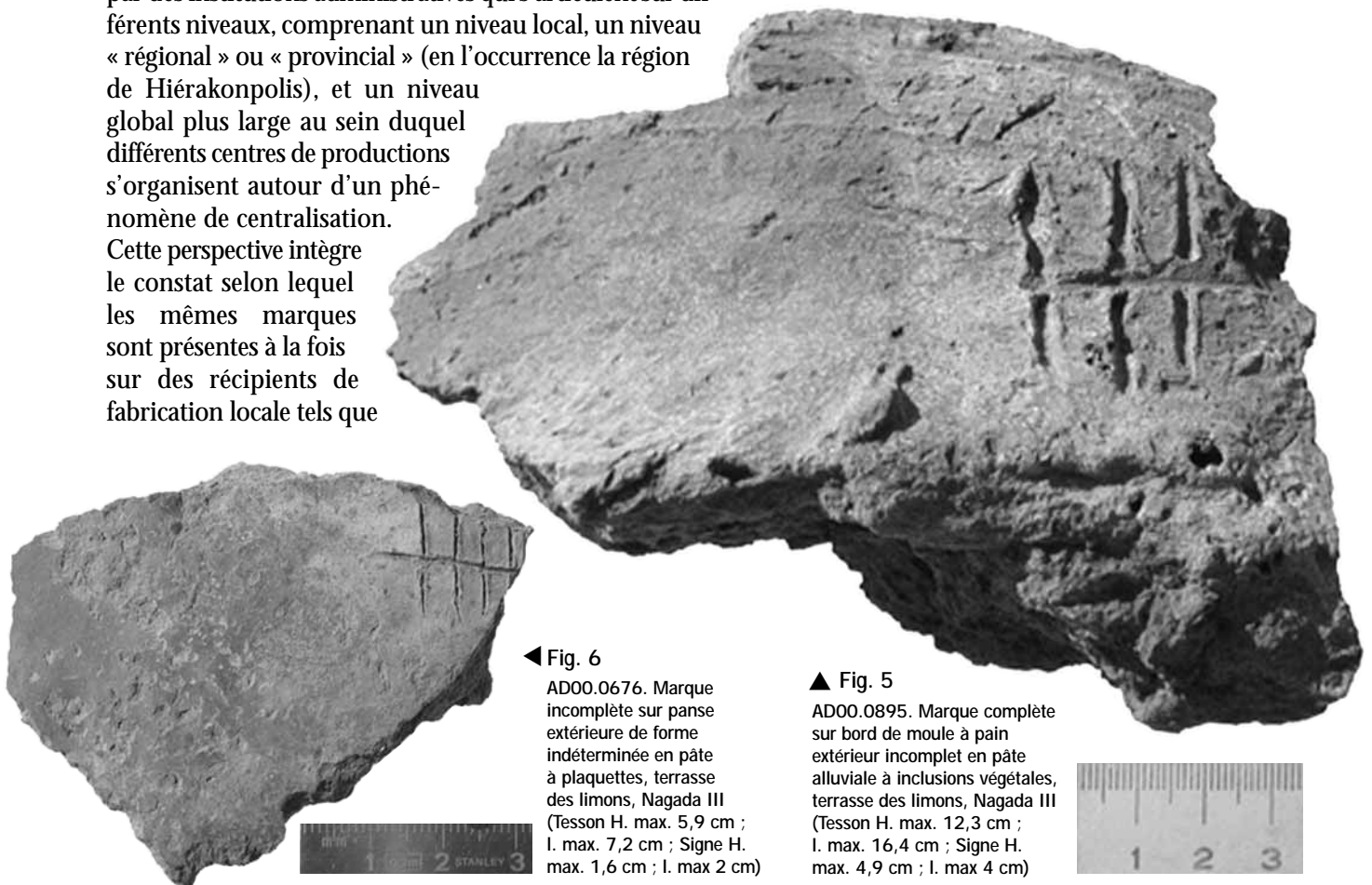
les interprétations selon lesquelles l'information porterait sur le contenu ou la destination peuvent être écartées.

Les moules à pain marqués constituent un autre exemple de la probabilité de l'existence de différents systèmes de codage observables sur les récipients. Caractéristiques de la fin de la période prédynastique, ils témoignent d'une nouvelle façon de préparer le pain, à Adaïma comme sur les autres sites, entre Nagada II et III. Les marques inscrites à l'intérieur et à l'extérieur des moules semblent indiquer une production intégrée dans un système plus complexe que celui de l'auto-subsistance (Buche, 2004). Parmi différents signes sur moules à pain, on observe un type de signe plus récurrent que les autres, constitué par des lignes parallèles associées à une ou plusieurs lignes perpendiculaires, formant selon leur

nombre un « H » ou un double « H », voire un quadrillage lorsque plus de trois lignes sont visibles. Les lignes verticales sont toujours incisées avant les lignes horizontales. Ces marques sont trouvées sur des moules de différentes tailles. On observe ce type de signe sept fois à l'intérieur et quarante-quatre fois à l'extérieur. On ne peut manquer de soulever l'hypothèse selon laquelle les signes incisés à l'intérieur du moule serviraient au marquage du pain. Dans ce cas, les signes extérieurs participent alors d'un autre système qui concernerait le moule lui-même (Fig. 5). Cependant, il est frappant de constater que des exemples de signes intérieurs peuvent être formellement similaires à ceux disposés sur l'extérieur. Ces signes expriment-ils le même genre d'information selon qu'ils sont apposés à l'intérieur ou à l'extérieur des supports ?

Enfin, on constate fréquemment la présence de marques similaires à la fois sur des récipients dont la fabrication et le type de pâte appartiennent à une production locale (pots à cuire (Fig. 5 et 6), et moules à pain), et à la fois sur des récipients tels que des jarres, dont la production est située à un niveau plus élargi. Ces exemples issus de l'étude du corpus des marques sur poteries d'Adaïma montrent que la question du marquage des pots peut s'avérer d'une grande importance dans l'établissement des modèles socio-économiques en œuvre à l'aube de la période pharaonique. De plus, le fait de trouver des signes identiques à Adaïma et Tell el-Farkha permet d'appréhender la diffusion géographique de ces systèmes de codages. Ces derniers s'inscrivent dans un cadre de gestion économique qui passe par le contrôle de certaines productions. Cette volonté de contrôle de certains biens pourrait être l'expression de systèmes de gestion mis en place par des institutions administratives qui s'articulent sur différents niveaux, comprenant un niveau local, un niveau « régional » ou « provincial » (en l'occurrence la région de Hiérakonpolis), et un niveau global plus large au sein duquel différents centres de productions s'organisent autour d'un phénomène de centralisation.

Cette perspective intègre le constat selon lequel les mêmes marques sont présentes à la fois sur des récipients de fabrication locale tels que



◀ Fig. 6  
AD00.0676. Marque incomplète sur panse extérieure de forme indéterminée en pâte à plaquettes, terrasse des limons, Nagada III (Tesson H. max. 5,9 cm ; l. max. 7,2 cm ; Signe H. max. 1,6 cm ; l. max 2 cm)

▲ Fig. 5  
AD00.0895. Marque complète sur bord de moule à pain extérieur incomplet en pâte alluviale à inclusions végétales, terrasse des limons, Nagada III (Tesson H. max. 12,3 cm ; l. max. 16,4 cm ; Signe H. max. 4,9 cm ; l. max 4 cm)

les pots à cuire et les moules à pain et à la fois sur des productions ne dépendant pas de la sphère domestique telles que celles des jarres. Peut-être sommes-nous en face d'un modèle de gestion (le marquage des pots) dont la matérialisation pratique (les signes) se diffuse rapidement et dont les règles de fonctionnement sont si souples qu'elles permettent d'être renouvelées et adaptées au gré des informations que l'on cherche à exprimer par le signe ? Le modèle inventé permettant de gérer administrativement les biens à n'importe quel niveau est accepté, diffusé et développé pour mettre en place de nouveaux systèmes de codage selon la morphologie du récipient, sa fonction, sa provenance et sa destination. Le modèle est unique mais son fonctionnement est multiple. Il reste à trouver les clés de décodage de ces différents systèmes. Dans cette perspective, les marques géométriques sur poteries constituent une manifestation de systèmes complexes d'échanges qui restent sélectifs dans la mesure où les signes ne concernent pas la totalité des pots recueillis ; cela même si, au cours du temps, la quantité de marques trouvées sur les sites protodynastiques augmente et les systèmes se complexifient au point que l'on observe parfois jusqu'à cinq signes différents sur un même pot (Van den Brink, 1992). Les marques sur poteries d'allure géométrique peuvent être considérées comme un témoin particulier des changements d'organisation de la production et de la diffusion des biens au même titre que la céramique. Leur élaboration fait partie du processus qui mènera à l'avènement des dynasties étatiques et à une organisation plus hiérarchisée de la production.

La petite communauté d'Adaïma a également vu se développer très tôt cette autre forme de marquage des pots que constitue le graffiti. L'étude de ce type de signes, présent depuis le début de l'occupation du site jusqu'à la fin, permet d'appréhender certains aspects attenants au monde symbolique des populations qui les ont réalisés.

### Les graffiti sur poteries

Les graffiti sur poteries représentent 33, 8% des signes du corpus total, soit 331 exemples enregistrés dans les deux contextes. Dans le détail, 243 graffiti appartiennent à l'habitat et 88 à différentes tombes des nécropoles de l'Ouest et de l'Est. Ici encore la pratique n'a rien de systématique. Leur présence est

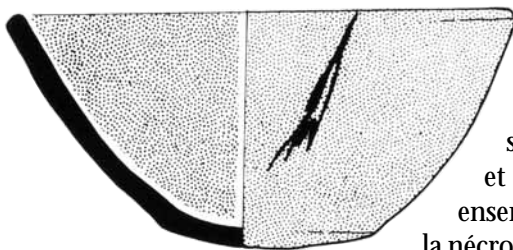


Fig. 7  
AD90.0047.  
Graffiti sur moitié  
supérieure  
extérieure de bol  
en pâte alluviale  
à inclusions  
minérales,  
nécropole de  
l'Ouest, Nagada  
IC-IIA (Jarre diam.  
max. 20,8 cm ;  
H. 9,4 cm ; Signe  
H. 7,5 cm)

attestée sur les zones domestiques et funéraires les plus anciennes du site et perdure sur les zones datées Nagada III, lorsque les marques apparaissent. Le plus ancien graffiti datable est localisé sur un bol dans une sépulture d'enfant de la Nécropole de l'Ouest, notée S3/1 et datée de Nagada IC-IIA (Fig. 7). Elle fait partie d'un ensemble de tombes considérées comme les plus anciennes de la nécropole. Le nombre des signes reste relatif et leurs apparences sont diversifiées. Ils sont géométriques et figuratifs. Les graffiti sont attestés sur différentes morphologies de récipients : des bols, des jarres, des vases à cuire, mais un seul exemple douteux sur moule à pain. Les signes sont rarement inscrits sur la paroi interne du vase (15 exemples) et deux exemples présentent des inscriptions sur les deux faces d'un tesson.

La caractéristique principale des graffiti réside dans le fait qu'ils ne font pas appel à un registre de signes standardisés, à l'image des marques. Pour un grand nombre d'entre eux, ils peuvent être qualifiés d'exemples uniques, notamment lorsqu'ils sont figuratifs ou complexes. Cependant, d'autres, en nombre restreint, sont des signes géométriques identiques à ceux des marques.

L'observation de leur répartition entre les deux contextes chronologiques principaux permet d'éclairer cet état de fait. Les graffiti provenant de l'habitat sont rarement strictement géométriques avant Nagada III (seulement 22 exemples observés). Des exemples de graffiti géométriques sur jarres datées de Nagada III reprennent la disposition du signe en partie haute du récipient et sont similaires à certaines marques (**Fig. 8**), (exemples des croix et des traits rectilignes courts sur lèvre). Ainsi, peut-on leur assigner le même rôle qu'aux marques ? Sont-ils impliqués dans la sphère des échanges économiques ? Si oui, de quelle façon ?

La qualité du signe en tant que graffiti, réalisable à n'importe quel moment de la durée de vie du support, ne permet pas de fournir une réponse immédiate, mais implique que différents mécanismes peuvent être à l'œuvre dans sa réalisation et donc dans sa destination finale.

Quatre exemples trouvés dans trois tombes différentes illustrant l'utilisation symbolique du signe et l'évolution de la pratique dans le temps permettent d'attester du rôle du graffiti dans la structuration de l'espace idéologique funéraire. Leur point commun réside dans le fait qu'ils constituent chacun un cas unique sur le site.

Le premier cas est localisé dans la tombe S11 appartenant à la nécropole de l'Ouest et datée de Nagada IIA. Elle était intacte au moment de la fouille. Cette sépulture contenait le corps d'une femme et d'un enfant ainsi que deux récipients de tailles différentes sur lesquels le même graffiti d'allure géométrique avait été reproduit mais inversé. Les signes étaient disposés sur la moitié inférieure de la surface extérieure des récipients, posés verticalement dans la tombe. On sait par des études génétiques effectuées sur les corps que les deux individus inhumés dans cette sépulture étaient biologiquement affiliés, parents par la mère (Midant-Reynes B., 2003 : 174). Le choix de dépôt de deux récipients de même pâte et de même forme, deux vases rouges à bord noir, portant un graffiti identique mais inversé est-il en rapport avec cette filiation ? Constitue-t-il une expression directe de cette filiation ? Pour E. Crubézy, ces deux graffiti (...) *pourraient signer l'appartenance à une même maisonnée* (1998 : 55).

L'inhumation a été réalisée en un seul et même temps, ce qui signifie que les récipients destinés à être déposés dans la fosse ont été choisis en même temps aussi. Ce sont en outre deux récipients supports identiques. Ils sont tous deux situés à proximité du crâne de l'enfant. Ainsi, ils paraissent par cette position étroitement liés aux individus. La seule différence notable entre les deux pots est leur taille puisque l'un mesure 29,6 cm et l'autre 18,5 cm. Ainsi, il serait tentant de voir ici ce que l'on rencontre ailleurs sur le site, c'est-à-dire le phénomène de la « portraïtisation » d'individus par les objets céramiques (cas de la S35 ou de la S15, Crubézy E., Janin T., Midant-Reynes B., 2002 : 99-103, 54-55). En l'occurrence ici, le plus grand pot serait attribuable à la femme adulte et le plus petit à l'enfant. Chaque graffiti servirait alors ici à distinguer ces pots des autres récipients déposés, et permet de les investir de cette fonction de portraïtisation hautement symbolique. En ce cas, la reproduction du même graffiti marque peut-être leur filiation commune, et le fait qu'il soit inversé indique peut-être en même temps une opposition où il s'agirait de

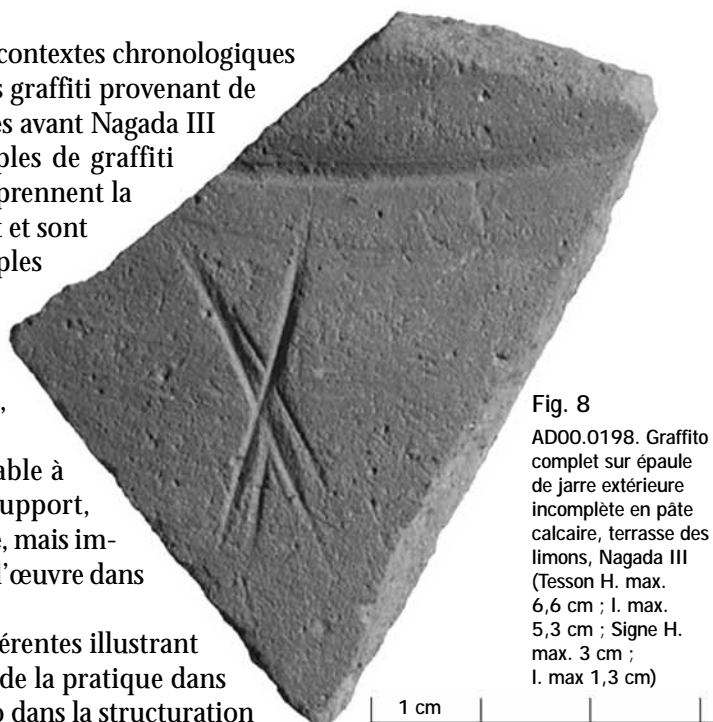


Fig. 8  
AD00.0198. Graffito complet sur épaule de jarre extérieure incomplète en pâte calcaire, terrasse des limons, Nagada III (Tesson H. max. 6,6 cm ; l. max. 5,3 cm ; Signe H. max. 3 cm ; l. max 1,3 cm)

différencier, par exemple, le sexe des individus inhumés ou leur classe d'âge (Fig. 9 et 10).

Au-delà de ces questions d'interprétation, l'exemple de cette sépulture permet de suggérer, qu'à l'instar des offrandes, le graffito joue un rôle symbolique dans le traitement de la mort. En effet, la reconstitution des gestes funéraires mis en œuvre autour de cette tombe montre qu'elle a fait l'objet d'une *émouvante* « mise en scène » (Midant-Reynes B., 2003 : 174-175). C'est-à-dire que les deux corps ont été exposés ainsi que *les vases en arc de cercle* (qui pouvaient figurer au moment de l'exposition, puisqu'ils ne sont pas affectés par la natte (Midant-Reynes B., 2003 : 175), exposition probablement de courte durée correspondant à celle des funérailles. Cet exemple permet d'intégrer la production et l'utilisation de signes en contexte funéraire à l'ensemble des pratiques qui régissent le traitement de la mort à l'époque prédynastique, plus particulièrement au Nagada IIA et, à l'image des vases intentionnellement déformés qui en constituent l'expression la plus haute, traduit également *une aptitude à la métaphore* (Midant-Reynes B., 2003 : 177).

Le second exemple choisi est celui de la tombe S748 appartenant à la nécropole de l'Est et correspondant à l'horizon Nagada III (Fig. 11). C'est une sépulture de nouveau-né placé dans une jarre sur laquelle a été incisé un graffito représentant l'image d'un bovidé dont la longueur accentuée des cornes suggère qu'il pourrait s'agir d'un taureau, animal dont l'importance mythico-rituelle n'est plus à démontrer au sein du monde religieux égyptien. Ce graffito, de taille importante, est disposé sur la panse côté ouest et l'orientation du signe est parallèle à l'axe vertical du vase. Ceci montre clairement que ce signe a été réalisé une fois que le récipient était couché dans le sable, « transformé » en contenant de corps. Le moment précis où ce graffito a été réalisé est probablement à situer entre celui du décès et celui des funérailles. Ainsi, le graffito est sans nul doute ici destiné au contexte funéraire pour lequel la jarre a été choisie. De plus, le choix d'inciser un tel signe, figuratif au plus haut point, même stylisé, témoigne de la fonction de vecteur d'information strictement symbolique matérialisé par le graffito. La signification concrète de ce signe n'est pas accessible, mais il est possible

d'imaginer qu'il ait pu avoir, dans la conscience des protagonistes des funérailles, un rôle lié à la vision abstraite de l'au-delà entretenue par les vivants, et qui relève du domaine magico-rituel. Pour Béatrix Midant-Reynes (2005 : 28), nous assistons peut-être à la mise en place du mythe du taureau Apis.

Le dernier cas présenté est celui de l'inhumation S850 fouillée sur la nécropole de l'Est. Il montre à quel point le signe abstrait évolue au fil du temps et finit par se fondre dans l'utilisation de hiéroglyphes pour exprimer un

Fig. 9

AD90.0217.  
Graffito complet sur panse extérieure de pot sans col à bord noir en pâte alluviale à inclusions minérales, nécropole de l'Ouest, Nagada IIA (Pot H. 18,5 cm ; diam. max. 14 cm ; Signe H. 4,6 cm ; l. 6,2 cm)

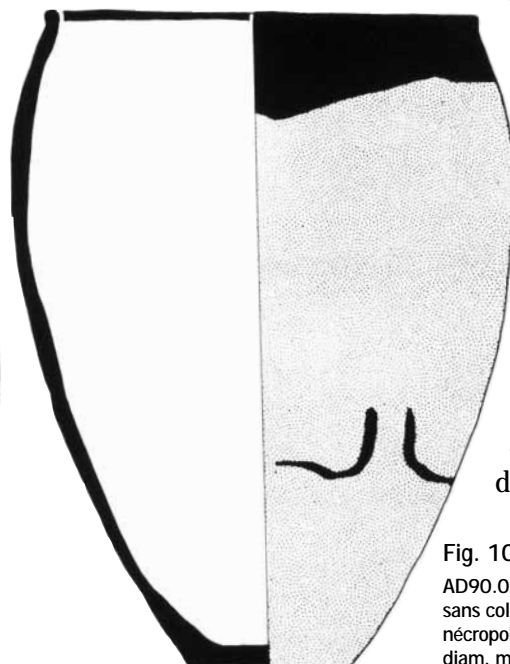
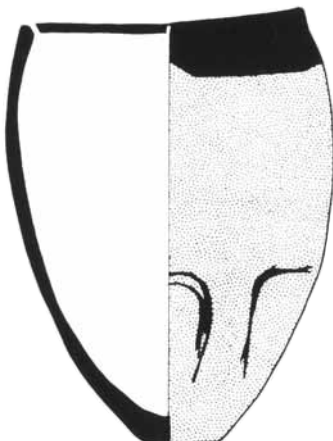


Fig. 10

AD90.0216. Graffito complet sur panse extérieure de pot sans col à bord noir en pâte alluviale à inclusions minérales, nécropole de l'Ouest, Nagada IIA (Pot H. 29,6 cm ; diam. max. 21,5 cm ; Signe H. 3,4 cm ; l. 7,7 cm)





Fig. 11

ADO3.0356. Graffito complet sur panse extérieure de jarre ovoïde en pâte calcaire contenant de corps, Nécropole de l'Est, Nagada III (Jarre H. 52 cm ; l. 29,8 cm ; ouv. 13,2 cm ; Signe H. 15,8 cm ; l. 15 cm)



Fig. 12

ADO3.0344. Graffito complet sur bas de panse extérieur de bol de type Meidoum en pâte calcaire, nécropole de l'Est, extrême fin Nagada III (Bol H. 11,8 cm ; l. 16,3 cm ; ouv. 13,9 cm ; Signe H. 1,2 cm ; l. 2 cm)

concept concret, à partir du moment où l'écriture est attestée<sup>1</sup>. Cette tombe est celle d'une femme dont l'âge est situé entre 20 et 29 ans contenant comme seul mobilier un bol de type *meidoum* et une natte qui entourait le corps. Ce pot permet de situer l'ensemble à l'extrême fin Nagada III. Sur la panse de cet unique pot est inscrit un graffito qui a l'apparence du signe *ankh*, la « vie » en ancien égyptien (Fig. 12). La tombe était intacte au moment de sa découverte et le bol était placé retourné sur la hanche du défunt. Là encore, on notera la disposition volontairement « intimiste » de l'individu et du récipient choisi pour l'accompagner. C'est également un graffito unique sur le site et, de surcroît, le seul qui peut être lu en tant que signe-mot. La présence de ce graffito dans une tombe peut être raisonnablement reliée à la sphère de l'idéologie funéraire en œuvre au sein de la population d'Adaïma à l'aube de la 3<sup>e</sup> dynastie.

Une certaine évolution de l'utilisation des graffiti en contexte funéraire à l'aide de ces trois exemples de tombes situées entre Nagada IIA et la fin de la période Nagada III est perceptible et met en lumière un processus de structuration de la pensée symbolique. Au sein de ce processus, le signe revêt un rôle central dans notre compréhension de ces phénomènes.

Le premier exemple, celui de la sépulture 11, place le signe à une échelle individuelle sous une forme complètement abstraite en rapport direct avec les individus inhumés, comme si on avait voulu les « désigner ». Le second, issu de la sépulture 748, fait appel à l'image figurative d'un animal, qui est probablement partie intégrante du bagage magico-religieux en œuvre durant la période Nagada III. Le signe se place ici à une échelle collective, une vision du monde commune à l'ensemble du groupe. Enfin, l'exemple de la tombe S850 marque un certain aboutissement de la structuration du champ symbolique par l'utilisation d'un hiéroglyphe exprimant un concept concret hautement

1. Dans l'état actuel des recherches, les traces les plus anciennes d'écriture attestée ont été relevées à Abydos, dans le cimetière U d'Umm el-Qaab, plus particulièrement sur des panses de pots trouvés dans la tombe U-j, datée de 3320 av. J. C., ce qui correspond à la phase Nagada IIIA1 selon la chronologie de S. Hendrickx (1999 : 31, 76).

significatif en contexte funéraire dans l'Égypte ancienne. Le signe appartient désormais à un domaine idéologique et rituel de plus en plus structuré où l'individu fait partie d'un ensemble religieux régit par un ordre collectif élargi, désormais étendu à l'ensemble de l'Égypte à la fin de la période Nagada III.

Le processus décrit doit être considéré en rapport avec l'évolution de l'organisation sociale des communautés domestiques agricoles au cours de la période prédynastique où elles passent progressivement d'une organisation en chefferies à celle de la tutelle de « proto royaumes » pour aboutir à un espace territorial unifié d'abord socio-culturellement puis économiquement et politiquement sous l'égide de la royauté sacrée, instituant un ordre administratif et religieux centralisé. Les graffiti, comme les marques sur poteries, constituent des témoins directs de ces changements.

Ainsi, il apparaît que le signe-graffito est la matérialisation d'une pratique qui peut être considérée comme relevant en partie de mécanismes régis par des choix « individualisés », alors que les marques appartiennent à des systèmes collectifs de reconnaissance d'informations à portée économique. Ce constat pose certaines questions relatives aux mécanismes culturels qui président aux modes d'utilisation des signes : quelles sont les informations que ce schéma d'évolution est susceptible de donner concernant l'organisation de la société à différentes phases ? De quelle façon peut-on envisager le rôle des pratiques dans le cadre socio-culturel général inhérent à la période prédynastique ?

L'analyse du corpus des marques et graffiti d'Adaïma nécessite de plus amples recherches afin d'étayer les différentes pistes de réflexion proposées ci-dessus, associées à des observations comparées sur d'autres sites. En l'absence de documents écrits explicites, le recours aux plus vastes champs de recherches de l'anthropologie sociale et culturelle ne doit pas être négligé.

Au-delà de la vision fonctionnaliste attribuable aux signes en tant qu'information intelligible, l'action qui consiste à marquer, décorer, mettre en valeur tout objet issu de la culture matérielle relève avant tout de choix culturellement définis et acceptés par l'ensemble de la société. Ces choix sont l'expression directe de l'identité d'une culture avec tous les éléments que cette notion implique tels que ses conditions de reproduction dans le temps et l'espace, sa dynamique propre, ses modes d'identification sociale, ses limites territoriales et symboliques. La production d'une forme, d'un décor, d'un signe réunit différents protagonistes autour de la mise en œuvre d'un code culturel signifiant et efficace selon le degré de circulation des supports sur lesquels ils prennent place. L'artisan travaille sous l'influence d'exigences sociales spécifiques qui « dictent » ce qui est acceptable ou pas dans le processus de réalisation des objets. Les exigences sociales à l'œuvre dans la réalisation des productions des biens en tant que codes culturels agissent en fonction de ce qu'on appelle une « tradition » établie par la culture dont elle issue. Dans cette perspective, il convient d'évaluer les conditions d'élaboration du changement technique et social et la façon dont il peut se manifester à travers les objets au sein d'une tradition culturelle définie. Dans ce but, il est possible de faire intervenir des notions conceptuelles telles que celles de l'innovation, la variation, l'organisation de la production. Ces réflexions permettent alors de poser certaines questions concernant les marques. Leur réalisation avant cuisson implique qu'elles ont été produites par l'artisan lui-même. On peut se demander si la pratique déjà bien attestée du graffiti a influencé l'apparition des systèmes de signes-marques. De même, à quels besoins socio-culturels répondent leurs différents modes d'utilisation ? Peut-on les considérer en tant qu'innovation technico-

culturelle ou en tant que simples variations de l'utilisation de signes antérieurs nouvellement adaptés ? L'artisan agit-il à la demande d'un tiers ou de son propre fait ? Quelles instances pourraient être les instigatrices de leur mise en place ? Quels facteurs concourent au choix d'apposer un signe sur un pot sélectionné parmi d'autres qui n'en porteront pas ?

Si l'on considère que la pratique non systématique du marquage des pots fait appel à plusieurs codes de fonctionnement dont le but est d'exprimer des informations différentes liées au récipient support, à sa fonction et au contexte dans lequel le pot est produit puis utilisé, on peut légitimement avancer l'idée que c'est une pratique aux mécanismes complexes qui s'insère à l'intérieur d'un cadre général de complexification des modes de fonctionnement de la société. Afin d'en extraire les caractéristiques, il faut replacer cette pratique dans ce cadre général et tenter d'atteindre aux motivations qui président à sa mise en place et à sa diffusion. Il convient alors de rechercher les exigences socio-culturelles potentiellement à l'œuvre dans l'émergence et le développement de la pratique des marques et graffiti sur poteries et ne pas perdre de vue le caractère quasi universel du marquage des pots de quelque façon que ce soit à travers le temps et l'espace humain. Il convient de sortir du cadre historico-culturel de l'Égypte ancienne pour replacer le geste et ses motivations au sein d'une vision plus large de la pratique qui intègre des interrogations relatives à ses conditions d'émergence, de reproduction et de changements. Certains concepts empruntés à l'anthropologie sociale peuvent servir à éclairer les quelques points soulevés. Mais dans quelle mesure peut-on appliquer à l'Égypte ancienne les données de l'anthropologie ? D'un point de vue contextuel, il paraît difficile de retrouver des conditions d'organisation de la société identiques, ou du moins comparables, à celles de la fin de la période prédynastique. En effet, n'importe quelle société actuelle, traditionnelle ou moderne, vit et évolue à l'intérieur d'un certain cadre étatique propre au temps présent ; aucune société actuelle ne peut prétendre se trouver dans une situation de création de l'État telle que l'a vécue la population égyptienne du quatrième millénaire avant J.C. Il est cependant possible de s'attacher à l'observation de ce qui a pu être étudié dans d'autres sociétés ayant été le théâtre de la formation de l'État, en gardant à l'esprit que chaque situation est unique et que seules certaines convergences sont susceptibles d'éclairer le propos envisagé. Prenons en compte un point de vue évolutif emprunté à l'anthropologie à tendance théorique marxiste de M. Godelier, forgé à partir d'une étude effectuée en contexte Inca (1978 : 767, cité par Guksch C. E., 1992 : 9), qui spécifie les exigences sociales par lesquelles les relations de domination et d'exploitation s'installent durablement dans une société de classes. Ainsi, *for relations of domination and exploitation to have arisen and reproduced themselves durably in formerly classless societies, such relations must have presented themselves as an exchange and as exchange of services. (...) The services rendered by the dominant individuals or group must have involved, in the first place, invisible realities and forces controlling (in the thought of these societies) the reproduction of the universe and of life. The monopoly of the means (to us imaginary) of reproduction of the universe and of life must have preceded the monopoly of the visible material means of production.*

Cet état d'appropriation des réalités invisibles et des forces contrôlant la reproduction de l'univers et de la vie, précédant celui des rapports visibles de production, est perceptible à travers l'unification culturelle effective dès Nagada II dans l'Égypte prédynastique. Cet état d'unification culturelle précède

Fig. 13

Fours de potiers à double chambre de cuisson en activité au village de Qasr (Oasis de Dakhla, Égypte), Avril 2005. La production de poteries est réalisée selon des techniques ancestrales mais elle décline rapidement au fur et à mesure que le pays accède aux matériaux de la modernité. A Qasr, il y avait sept familles de potiers il y a trente ans, il n'en reste plus qu'une aujourd'hui

l'unification économique et politique qui se met en place durant la phase Nagada III et implique que certains sites « régionaux » tels ceux d'Abydos ou Hiérakonpolis concentrent l'organisation culturelle et religieuse ainsi qu'en témoignent les cimetières de ces sites et les vestiges architecturaux mis en évidence par l'archéologie. Ce monopole de l'univers mythico-rituel par certains centres émergents sera suivi de la mise en place d'une machine administrative écrasante, principal outil de contrôle des moyens de production et de reproduction des biens matériels, ainsi que des conditions de leur circulation au sein du territoire égyptien tout entier. Au sein de cette évolution les graffiti en premier, puis les marques ensuite, participent à l'élaboration de l'organisation socio-économique de l'Égypte pharaonique. Ce sont des témoins actifs de l'existence d'un processus d'unification des domaines symbolique et économique. Ainsi, c'est une pratique à la fois statique puisqu'elle perdure dans le temps mais également dynamique puisqu'elle fait appel à différents systèmes, qui évoluent au gré des nouveaux besoins dictés par les changements sociaux survenant progressivement.

L'analogie peut également se porter sur les aspects techniques et ses implications au point de vue de l'organisation de la production à un moment donné ainsi que sur la manière dont s'élabore un ou des systèmes de signes dans une société de classes et observer ses modes de diffusion, de stabilité dans le temps et l'espace et les facteurs qui président au changement. De même, il reste possible d'interroger le matériel égyptien contemporain ainsi que les artisans qui travaillent encore selon des techniques millénaires utilisant le tour manuel ou la cuisson en four à double chambre <sup>2</sup> (Fig. 13). De même, les poteries produites aujourd'hui sont destinées à un usage domestique quotidien qui reste





**Fig. 14**  
Intérieur de maison du village de Balat (Oasis de Dakhla, Égypte), Avril 2005. Dans la campagne oasienne égyptienne, les poteries sont encore utilisées dans les maisons afin de conserver des denrées liquides, principalement de l'eau

observable en contexte d'utilisation (**Fig. 14**). Cependant, les changements techniques que connaît l'Égypte actuellement laissent à penser que ces techniques et usages devraient être pris en compte avant leur disparition.

Enfin, l'analogie engagée doit prendre en compte le fait que la pratique évolue en Égypte au moment où d'autres systèmes de signes sont mis en place. Quels rapports entretiennent les systèmes de marquage des pots avec celui de l'écriture dès lors qu'elle est attestée ? Peut-on considérer certains signes géométriques en tant que hiéroglyphes ? Comment distinguer le signe-symbole et le signe-mot ? Comment évaluer la limite entre ces deux types de signifiant ? Ces réflexions doivent faire appel *a priori* à des essais de définition de ce qu'est un système d'écriture.

La comparaison avec la Mésopotamie voisine qui connaît une évolution parallèle à celle de l'Égypte constitue également un apport d'informations sur ce sujet d'autant plus incontournable que les relations entre ces deux grands foyers culturels sont effectives vers la fin de la période prédynastique.

L'étude du corpus des marques et graffiti sur poteries d'Adaïma mène à des interrogations qui s'inscrivent à l'intérieur d'un schéma à plusieurs niveaux. Il convient en effet d'aborder d'un point de vue d'abord général la question des modes de fonctionnement des systèmes de codage, avec une « focale » particulière portée sur ceux qui utilisent le marquage des poteries. On intégrera ensuite leur rôle fonctionnel et symbolique au sein de la communauté d'Adaïma, puis au sein de la société prédynastique de la seconde moitié du quatrième millénaire. ■

2. C. B. Donnan (1971) a proposé des éléments de réponse pour le domaine péruvien, en appuyant les bonnes connaissances du terrain sur les données de l'anthropologie des techniques, dont l'avantage principal est de disposer du discours des acteurs de la pratique observée.

## Bibliographie

- BUCHEZ, N., 2004. The Study of a Group of Ceramics at the End of the Naqada Period and Socio-economic Considerations. [in:] HENDRICKX, S. ; FRIEDMAN, R.F. ; CIALOWICZ, K.M. & CHŁODNICKI, M. (eds.), *Egypt at its Origins. Studies in Memory of Barbara Adams*. Proceedings of the International Conference « Origin of the State. Predynastic and Early Dynastic Egypt », Krakow, 28<sup>th</sup> August – 1<sup>st</sup> September 2002. OLA 138. Leuven : 665-687.
- CRUBÉZY, E., 1998. La nécropole d'Adaïma : une première synthèse. *Archéo-Nil* 8 : 33-66.
- CRUBÉZY, E. ; JANIN, T. & MIDANT-REYNES, B., 2002. *Adaïma II. La nécropole Prédynastique*. FIFAO 47. Le Caire.
- DONNAN, C. B., 1971. Ancient Peruvian Potter's Marks and their Interpretation through Ethnographic Analogy. *American Antiquity* 36 (4) : 460-466.
- GUKSCH, C. E., 1992. On Ethnographic Analogies. [in:] ADAMS, B., FRIEDMAN, R. (eds.), *The Followers of Horus. Studies Dedicated to Michael Allen Hoffman*, Egyptian Studies Association Publication 2. Oxford : 7-10.
- HENDRICKX, S., 1999. La chronologie de la préhistoire tardive et des débuts de l'histoire de l'Égypte. *Archéo-Nil* 9 : 13-81.
- KROEPER, K., 2000. Corpus of Potmarks from the Pre/Early Dynastic Cemetery at Minshat Abu Omar. [in:] *Recent Research Into the Stone Age of Northeastern Africa*, Studies in African Archaeology 7 : 187-217.
- MIDANT-REYNES, B., 2003. *Aux origines de l'Égypte. Du Néolithique à l'émergence de l'État*. Fayard. Paris.
- MIDANT-REYNES, B., 2005. Adaïma. Une civilisation s'éveille. *Méditerranée* 19 : 20-29.
- MIDANT-REYNES, B. & BUCHEZ, N., 2002. *Adaïma I. Economie et habitat*. FIFAO 45. Le Caire.
- VAN DEN BRINK E. C. 1992. Corpus and Numerical Evaluation of the « Thinite » Potmarks. [in:] ADAMS, B., FRIEDMAN, R. (eds.), *The Followers of Horus. Studies Dedicated to Michael Allen Hoffman*, Egyptian Studies Association Publication 2. Oxford : 265-283.